

que ce ne soit pas un luxe d'état-major et de moellons, mais bien le luxe convenable à une grande école nationale.

Les divers écrits de M. le docteur Hubert-Valleroux s'appliquent aux jeunes aveugles autant qu'aux sourds-muets ; il insiste cependant sur la différence qui existe entre ces deux classes d'infortunés. L'aveugle est susceptible de recevoir les traditions morales et religieuses ; pour lui l'éducation domestique est possible jusqu'à un certain point, même en ce qui concerne l'instruction. Cette différence est ainsi évaluée par notre auteur : un dixième seulement de sourds-muets peut être élevé au foyer domestique, ou bien, compliquant cette infirmité avec l'idiotisme, est incapable de recevoir les bienfaits de l'instruction. Pour ceux-là il faut des hospices et non des écoles. D'autre part, une moitié des enfants aveugles peut continuer à recevoir l'instruction chez les parents ou dans les écoles ordinaires, par la vulgarisation des procédés d'enseignement de Haüy. Partant de cette base, notre auteur conclut que les écoles de sourds-muets devraient pourvoir à l'éducation de 6260 enfants au lieu de 1700 qu'elles contiennent actuellement, et les écoles d'aveugles recevoir 720 enfants au lieu de 215. Au contraire. l'élève sourd-muet est beaucoup plus susceptible que l'aveugle de recevoir l'instruction professionnelle qui lui donnera les moyens de vivre de son travail, après sa sortie de l'école. Parmi les diversités de travaux, l'un des plus convenables pour le sourd-muet, est celui des champs. Aussi M. le docteur Valleroux insiste-t-il vivement pour que les établissements soient en général placés à la campagne et unis à une institution agricole.

Sans suivre M. le docteur Hubert-Valleroux dans l'énumération de toutes les réformes qu'il réclame, et dont l'avantage lui est démontré par une longue et studieuse observation, nous signalerons avec lui, comme la principale, l'unité dans les méthodes d'éducation. On conçoit la diversité, comme conséquence de la liberté, pour l'enseignement ordinaire; mais ici il s'agit de procédés spéciaux et artificiels. La question est de retrouver la bonne tradition, si elle s'est égarée, ou de choisir, parmi les perfectionnements les plus efficaces. Tout doit donc être ramené à la méthode véritablement scientifique. M. Hubert-Valleroux signale des faits singuliers. Dans plusieurs lieux les écoles de sourds-muets sont livrées à une direction qu'anime sans doute un grand esprit de charité, mais d'une charité nécessairement sans lumière. Il y en a qui sont dirigées par d'anciennes servantes ! Pour retrouver cette filière du progrès qui se fonde sur les traditions des premiers maîtres, et constituer un ensemble de procédés, une méthode qui, mise sous la garde de la Maison centrale, rayonnera dans toutes les autres, M. Hubert-Valleroux propose un congrès où les otologistes les plus connus dans la pratique et dans